Webinaire Maternelle #12

Novembre 2026

Quinzaine de la Maternelle dans le Cher

14e édition

– **Le point théorique :** La co-éducation

– **Les outils numériques :** rappels

– **Le point pédagogique** : mise en œuvre

– **Parlons maternelle :** prochains webinaires

Le point théorique : la co-éducation

co-éducation

cum, « avec », « ensemble » ou « en commun » (idée d'association, de réciprocité)

educare (« élever, instruire »), *educere* (« faire sortir, élever »)

ex (« hors de ») *ducere* (« tirer, conduire »)

Le paidagôgos (du grec pais, l'enfant, et agô, conduire) était l'esclave chargé de conduire l'enfant de la maison jusqu'à l'école de son maître.

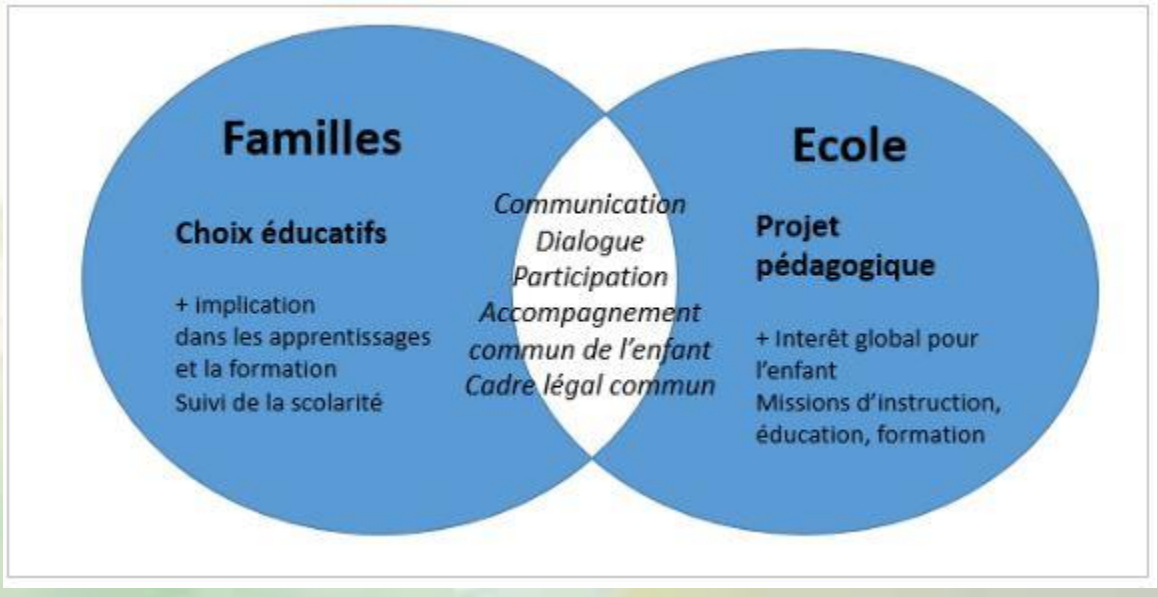
Sens historique (mixité) : éducation conjointe des garçons et des filles (la mixité scolaire).
Sens contemporain (partenariat) : action partagée, solidaire et concertée entre les parents et les professionnels de l'éducation (enseignants, structures d'accueil) pour accompagner l'enfant.

Le point théorique : la co-éducation

Principe : **les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant**, et l'école partage cette responsabilité durant le temps scolaire. L'objectif est de créer un climat de confiance réciproque pour éviter les malentendus ou les conflits de méthodes.

En 2013, la coéducation a fait son entrée dans le Bulletin officiel et le référentiel de compétences des enseignants.





Il n'existe pas de coéducation si, a priori, la famille est déniée dans ses fonctions et réduite à ses incapacités. La coéducation passe par la restauration du sentiment de responsabilité éducative partagée.
La relation parents-enseignants est centrée sur l'enfant–élève.

Le point théorique : la co-éducation

Où ?



Quand ?

Comment ?

Le point théorique : la co-éducation

Où ?

Espaces conviviaux qui sont un **lieu de rencontre privilégié entre les enseignants et les parents**. Ils constituent un lieu « neutre », **propice à la discussion**.

Quand ?

Et pourquoi ?

Comment ?

Instaurer un climat de **confiance dans la durée**, penser en amont l'aménagement et la disposition des participants, organiser et cadrer les prises de parole.

→ réduire les risques de conflit de loyauté chez l'enfant

Le point théorique : la co-éducation



Différents types d'attitude parentale vis-à-vis de l'école :

- les « **indifférents** », qui considèrent que la scolarité de leur enfant relève de la seule responsabilité de l'école, qu'ils ne doivent ou ne peuvent pas s'y impliquer (pas le temps, pas les compétences)

- les familles de bonne volonté mais **impuissantes**, qui répètent à leur enfant les conseils des enseignants et pour qui le monde scolaire reste trop étranger

- les familles qui **ne savent pas comment faire**. Elles vont au-delà de la catégorie précédente, mais disent manquer de guides ou étapes pratiques pour traduire dans les faits les conseils des enseignants

- les parents « **familiers de l'éducation** », souvent de niveau socioculturel élevé, qui peuvent à la fois ajuster les conseils en pratiques mais qui font un tri dans les conseils des enseignants, tri qui peut s'avérer très critique vis-à-vis des diagnostics posés par l'enseignant.

Le point théorique : la co-éducation

Les modèles d'implication des parents

Cette implication peut se faire sous la forme :

- d'un suivi à la maison des enfants (impact sur la stimulation intellectuelle, la prise de confiance en soi) ;
- de l'entretien d'un modèle familial d'aspirations à l'éducation et de valeurs citoyennes ;
- de rendez-vous avec les enseignants pour comprendre les règles de l'école ainsi que les procédures, les programmes, les devoirs et les évaluations
- de participations aux manifestations de l'école ;
- d'aides diverses, régulières ou ponctuelles, à l'école ;
- de la participation au management et à la gestion de l'école.

La volonté d'un partenariat avec les parents implique bien souvent que ceux-ci s'adaptent à des règles, des normes, des rôles qui leur sont imposés par l'institution scolaire.

COÉDUCATION, COLLABORATION OU COOPÉRATION ?

Le point théorique : la co-éducation

Du côté des enseignants

→ **L'explicitation des méthodes** : Partager les indications méthodologiques aux familles pour que l'accompagnement à la maison reste cohérent avec le travail en classe.

→ **Les entretiens individuels réguliers** : Organisation de rencontres qui débutent par le regard des parents sur le ressenti de leur enfant pour instaurer un dialogue bienveillant avant d'aborder les résultats purement scolaires. **--> parité d'estime**

→ **L'ouverture de la classe** : Invitation des parents à assister à certaines séquences pédagogiques ou projets spécifiques afin de rendre les dynamiques et les attentes de l'école plus transparentes.

→ **L'implication dans la vie scolaire** : Valorisation du rôle des parents d'élèves élus, appui sur des compétences spécifiques, sur une disponibilité…

Le point théorique : la co-éducation



L'entretien collaboratif

Catherine Hurtig-Delattre, enseignante et directrice d'une école maternelle

Souvent vécu comme source de **situations anxiogènes** par les parents les moins prédisposés à se rendre à l'école, cette invitation peut avoir pour réponse : une chaise vide. Cette attitude **d'évitement** s'explique généralement par un **sentiment d'incompétence** au niveau de la maîtrise de la langue et des codes scolaires conduisant certains à penser que leur seule présence à l'école serait préjudiciable à leur enfant. Culpabilité et honte sont des sentiments qui rendent difficile l'initiative de la rencontre avec l'école.

Le point théorique : la co-éducation

Deux fois dans l'année à dates fixées, chaque parent est invité à se rendre à l'école, à l'heure qui lui convient le mieux, pour une demi-heure d'entretien avec des objectifs explicites : **faire connaissance en début d'année et faire le bilan de l'année**. Les parents qui ne se présentent pas sont relancés avec insistance et persistance jusqu'à ce que le rendez-vous se concrétise.

Pour l'enseignante, la finalité est de **tisser des liens, de constituer un capital confiance** dans lequel puiser lorsqu'il y aura à gérer d'éventuelles situations délicates, se décentrer pour acquérir une autre vision de l'enfant, appréhender la diversité culturelle des familles et l'hétérogénéité de leurs rapports à l'institution scolaire.

Le point théorique : la co-éducation

VI

Définition de l'entretien

Source : J.-P. Cartier L'entretien. Sa pratique en situation face-à-face (Editions Qui Plus Est, 2011, p. 108)

- ✓ L'entretien est une situation de communication spécifique et provisoire.
- ✓ Il exige un aménagement du temps et de l'espace.
- ✓ Il met en relation deux interlocuteurs qui interagissent entre eux principalement mais non exclusivement par la parole.
- ✓ Il est généralement organisé à partir d'une demande émanant au minimum de l'un des interlocuteurs.
- ✓ Il nécessite, enfin, la négociation d'un contrat de communication proposant des objectifs précis.

Le point théorique : la co-éducation

Un entretien n'est pas une conversation

IX

Entretien (→ formel)	Conversation (→ informel)
• Entretenir = tenir entre ... • Pas d'égalité entre A et B → écouté (A)/ écoutant (B) • B est garant de la relation • B doit permettre à A de s'exprimer • B doit posséder la technique de l'entretien • B est responsable de la sécurité de A et du bon déroulement de l'entretien	• Égalité entre A et B • Tout le monde peut prendre la parole • L'intérêt est porté sur l'objet de la conversation • Pas de technique particulière • Échanges d'idées et de points de vue

Le point théorique : la co-éducation

XV

La structure de l'entretien

Avant - Penser l'entretien

- Déterminer **l'objectif** de l'entretien. Cet objectif détermine la suite des éléments à mettre en place.
- **Avec qui** : l'enseignant seul ? présence d'un autre personnel ? la présence d'un tiers colore inévitablement l'entretien.
- Fixer la **durée** de l'entretien (de 30 à 45 mn maximum)
- **Où** se déroulera l'entretien ? configuration de la salle ?
- Quels **supports**, quels documents prévoir pour l'entretien ?
- **Informer et communiquer** :
 - en direction de la famille
 - en direction de l'élève

Le point théorique : la co-éducation

XVI

La structure de l'entretien

Pendant l'entretien : garder le cadre et favoriser la communication

1 – ACCUEILLIR => Donner de la considération

- Remercier les parents puis, rappeler l'objectif de l'entretien et sa durée.
- Poser le cadre opérationnel et relationnel de l'entretien :
 - Présenter toutes les personnes et préciser la place de chacun dans l'entretien.
 - Annoncer le déroulement de l'entretien : qui aura la parole et à quel moment ?
 - Se placer en situation d'entendre la parole de chacun => écoute active

2 - AU COEUR DE L'ENTRETIEN, LA CO-CONSTRUCTION DU PROBLEME :

Le professionnel présente la situation de manière claire en 2mn.
Les parents sont invités à présenter leur regard sur les faits → fixer le temps.
Le professionnel reformule le contenu des informations : il s'agit de donner de la considération à la personne et de décrire le problème en s'appuyant sur les dires (vous considérez que ... vous trouvez que ...) pour aboutir à une formulation partagée du problème.
Faire circuler la parole entre tous les acteurs présents y compris l'élève pour faire émerger "du faire" (et pas rester sur l'être).

3 - ACTIONS A ENGAGER => investissement de chacun

Reformuler les objectifs et les engagements de chacun.

Le point théorique : la co-éducation

XVII

La structure de l'entretien

Clore l'entretien

- L'entretien se termine par une synthèse de ce qui a été dit ou décidé pendant l'entretien.
- Pour ce bilan, il conviendrait de ne pas dépasser trois points sur lesquels il a été décidé de travailler ensemble.
- Après la présentation de la synthèse, la parole est donnée une dernière fois aux parents.
- Expliciter à l'élève ce qui a été élaboré avec sa famille.
- Fixer, si besoin, une nouvelle échéance : une date de rencontre peut ainsi être prévue pour établir un nouveau bilan.
- Pour le carnet de suivi de l'élève (communication interne), un compte rendu (problème(s) abordé(s), solutions envisagées, ...) de l'entretien pourra être rédigé.

Le point théorique : la co-éducation

Les catégories de Porter

XX

Attitude	Définition de l'attitude
Décision	Il décide de ce que l'autre doit dire ou faire. Il lui impose une relation autoritaire et le guide par des conseils ou des solutions: « Y a qu'à », « Il faut que », « Vous devez »
Evaluation	Il se pose en censeur, par exemple : en imposant un point de vue « expert ». Il approuve ou désapprouve : « J'estime que », « à mon avis », « tout bien pesé »
Interprétation	Il déforme ce que dit l'autre pour le faire entrer dans son cadre de référence, il lui explique « son cas » : «Vous dites cela, en réalité, je sais pourquoi »
Enquête	Il pose des questions pour faire préciser tel ou tel point qui l'intéresse et l'oriente dans un sens différent: « Pourquoi, où, comment »
Soutien	Il compatit. Il cherche à consoler, à encourager, mais sans même savoir ce que veut l'autre réellement: «Ne vous en faites pas, je vais vous aider »
Compréhension	Il écoute. Il attend que l'autre se soit exprimé avant de reformuler. Il veut comprendre son problème de l'intérieur: « Je vous en prie, parlez ». Il laisse place aux silences

Le point théorique : la co-éducation

Jean-Paul Payet



Sociologue, professeur à l'université de Genève a partagé, en formation de formateurs à l'IFÉ, les résultats d'une recherche-action conduite avec des enseignants volontaires et son équipe du laboratoire SATIE dans trois écoles primaires REP (réseau d'enseignement prioritaire) du canton Genève Suisse.

Rappel des 7 principes d'un entretien collaboratif

1. Informer clairement
2. Collaborer
3. Croire dans la relation
4. Ne pas s'enfermer dans le face-à-face
5. Ne pas craindre le conflit (constructif)
6. Reconnaître le point de vue des parents sur l'enfant
7. Construire la confiance

Le point théorique : la co-éducation

X

INTERVENTION RESEAU PARE - EAFC ORLEANS- TOURS

Les enjeux de l'entretien dans le cadre de la coéducation

- Les maître-mots de la coéduction :
 - informer
 - parité d'estime
 - coopérer
- Tout entretien suppose une reconnaissance de chacun des participants à égale dignité mais avec des fonctions différentes.

Quelques éléments à garder en tête :

- Certaines familles "*en situation de grande pauvreté*" ont le sentiment "*que l'école bafoue leur dignité*".
- La coéduction est le modèle de relation "Ecole-Famille" fixé par l'EN. Mais il existe des résistances à ce modèle.
- Les modèles éducatifs présents en France sont variés.
- Aux yeux des enfants, la compétence parentale est reconnue à leurs parents.

Les outils numériques

Pour la prise de rdv

apps.education.fr

Sondage



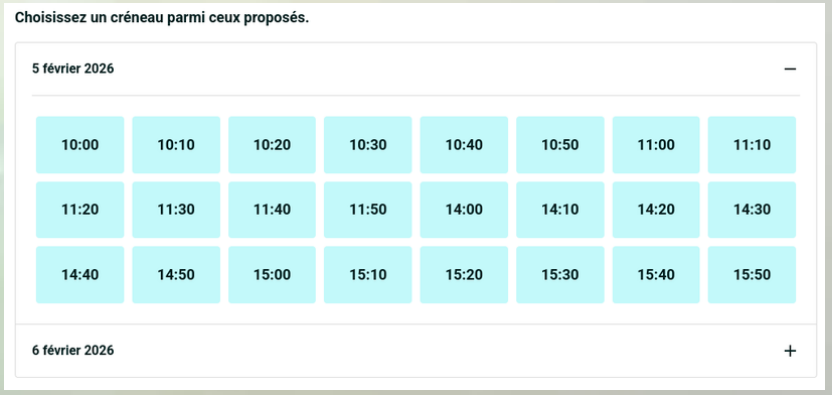
Cf. Webinaire #1 du 09/10/24

LA DIGITALE

Des services libres pour l'éducation

DIGISLOT

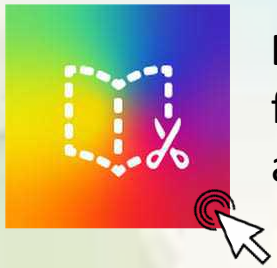
pour gérer la réservation de créneaux



Cf. Webinaire #11 du 16/09/26

Les outils numériques

Pour communiquer sur des projets



Book Creator : pou créer facilement des livres numériques avec (ou sans) les élèves.

L'application **pour iPad** est disponible au prix de **3,99 €** sur l'App Store, pour travailler hors-ligne. Sinon, il est possible de travailler **en ligne, sur PC ou tablette, gratuitement** (40 livres).
Créer un **compte enseignant** avec son adresse mail académique.

On peut ajouter :
- des images,
- des dessins,
- des textes tapés ou dictés à l'oral,
- des sons,
- des vidéos.

➡ **Accessible sur tablette ou sur ordinateur.**

Les livres peuvent être **partagés avec les familles**, **imprimés** ou **lus sur écran**.

Cf. Webinaire #5 du 21/05/25

Les outils numériques

Pour communiquer sur des projets





Deux exemples…

Cf. Webinaire #5 du 21/05/25



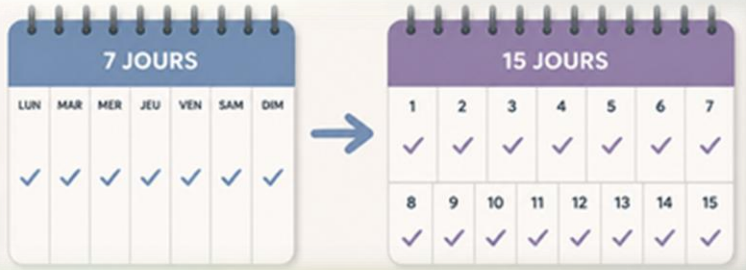
Le point pédagogique : mise en œuvre



→ **Faire connaître l'école maternelle** : ouvrir les classes aux familles et leur permettre de comprendre ce que les enfants apprennent réellement.

→ **Valoriser les pratiques pédagogiques, les partager** : présenter des situations d'apprentissage, des projets et des réalisations d'élèves.

agem
Association Générale des Enseignants des Ecoles et classes Maternelles publiques





ACADÉMIE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction des services départementaux de l'éducation nationale

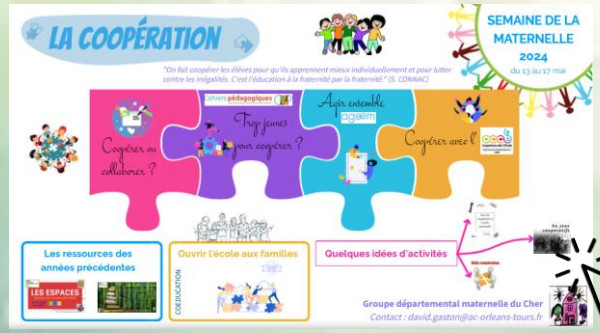
du 16 au 27 novembre 2026 (et au-delà…)



Le point pédagogique : mise en œuvre







Des idées d'activités

Le détail des ateliers menés en 2023, 2024, 2025 et 2026.



Le point pédagogique : mise en œuvre

La semaine de l'école maternelle, pour…

Donner à voir l'école aux parents

Si mon objectif est de :	Exemples d'actions
Parler de l'apprentissage avec les parents	Ouvrir sa classe pour permettre aux parents d'observer des moments d'apprentissage. Expliciter ce qui a eu lieu.
	Solliciter les parents pour qu'ils participent à des moments d'apprentissage. Expliciter en amont les objectifs d'apprentissages, le vocabulaire à employer… Revenir ensuite avec eux sur cette expérience
	Partager un moment particulier avec les parents et en expliciter les objectifs d'apprentissages
	24h de la maternelle 3ème édition

Etablir une confiance réciproque avec les familles

Si mon objectif est de :	Exemples d'actions	Ressources disponibles
Offrir un espace aux parents	Aménager un espace pour permettre aux parents de découvrir l'école et d'échanger entre eux : photos d'enfants en activité / diaporama /	Textes accessibles dans l'espace parents Dossier Ifé
« Désacraliser » les différents espaces	Proposer l'accueil dans un endroit autre que la classe (bibliothèque/ salle de motricité…)	

Pour aborder en équipe l'éventail des possibilités et choisir les actions à mener.

Un exemple de charte des parents pour s'assurer d'un temps en classe respectueux et profitable.

Charte des Parents - Respect et Bienveillance

Je respecte les règles de la classe et le travail des enfants. Je ne fais pas les tâches à la place des enfants.	
Mon attitude est bienveillante envers tous les enfants.	
Je limite mes déplacements pour ne pas perturber la concentration.	
Je signale tout problème à l'enseignant·e	



Faire suivre le temps en classe d'un temps d'échanges.

Une idée : inviter également les élus à venir assister à un temps de classe, un projet…



Le point pédagogique : mise en œuvre



Un **café des parents** est une autre occasion de faire vivre la **coéducation**. Il permet de créer un espace-temps convivial où les familles et les professionnels peuvent échanger, partager leurs expériences et mieux comprendre ce que les enfants vivent à l'école. *Le ministère de l'Éducation nationale recommande explicitement ce type de temps convivial pour développer une alliance éducative et rapprocher de l'école les parents qui en sont parfois plus éloignés.*

→ Avec ou sans thème fixe. Possibilité d'organiser ce temps avec les représentants des parents d'élèves, de leur proposer de questionner les parents sur un thème qui les intéresse…

Quelques points de vigilance :

• Ne pas transformer le café en réunion d'information descendante. La parole des parents doit réellement avoir une place.

• Éviter les thèmes culpabilisants. Il ne s'agit pas d'évaluer les pratiques éducatives familiales.

• Ne pas évoquer la situation individuelle d'un enfant devant le groupe. Les questions personnelles relèvent d'un entretien confidentiel.

• Penser à l'accessibilité. Horaires variés, invitation orale et personnalisée, possibilité de venir brièvement et attention aux barrières linguistiques.

• Ne pas conditionner la réussite à la fréquentation. Un petit groupe peut permettre des échanges riches, l'important étant de créer une relation durable.



Le point pédagogique : mise en œuvre

Pour être accompagné

→ N'hésitez pas à **solliciter la présence d'un membre du groupe Maternelle** pour vous accompagner dans ce projet, qu'il s'agisse d'un temps spécifique, d'un projet particulier à mettre en avant, d'une activité à mener à deux, de l'organisation d'un café des parents ou d'un temps d'échanges après un temps en classe.

→ Le Groupe Maternelle aura le plaisir de vous accompagner, notamment sur le thème **Apprendre en jouant et en coopérant**, et sur les **compétences psychosociales** à l'œuvre à l'école maternelle.

Contactez david.gaston@ac-orleans-tours.fr pour nous solliciter ou nous faire part de vos projets.



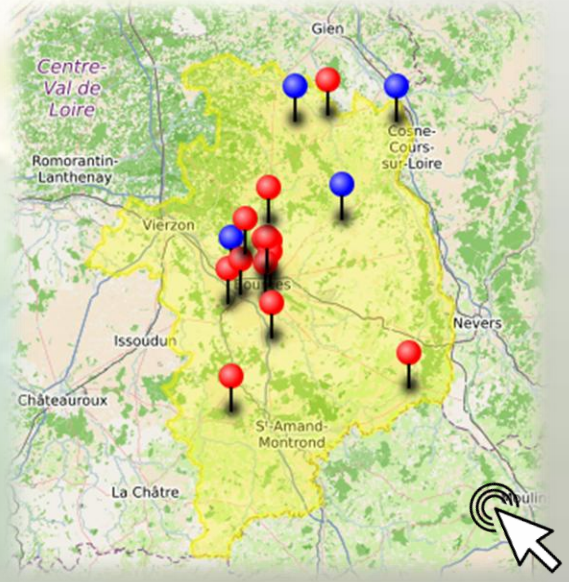
Le point pédagogique : mise en œuvre

Pour partager

Partagez vos actions de la Quinzaine à david.gaston@ac-orleans-tours.fr pour valoriser la vivacité de la Maternelle à l'échelle du département.

Vos retours donneront lieu à une carte départementale des actions.

Inspirez-vous des actions de la 13ème Semaine de la Maternelle en cliquant sur la carte interactive.



Le point pédagogique : mise en œuvre

Pour les enseignants : une proposition de l'AGEEM 18

Pour la **Quinzaine de la Maternelle**, l'AGEEM 18 vous invite à vivre avec nous une journée de découvertes le **mercredi 18 novembre 2026, à l'école maternelle du Grand Meaulnes (Bourges)**

De 10h à 11h30 : Assistez **gratuitement** au nouveau spectacle de Frédéric DUVAL pour le découvrir et échanger avec son interprète.



De 11h30 à 12h : Présentation de **Cher Forêt Ecole**

Cher FORÊT ÉCOLE

12h : Repas sorti du sac pris en commun

De 13h à 15-16h : Intervention de **Délia Gobert**, sur le thème de la **classe dehors**, autour de son ouvrage *Apprendre autrement en maternelle : La forêt contée, 5 projets pour découvrir la forêt au travers des contes*.





Inscrivez-vous au plus vite ici pour participer avec nous !

– AVANT LE 6 NOVEMBRE

ATTENTION, NOMBRE DE PLACES LIMITÉ !

Notre devise :
« Seul on va vite, ensemble on va loin ! »

Parlons maternelle







Les webinaires suivants auront lieu :
- **Mercredi 20 janvier 2027**
- **Mercredi 24 mars 2027** **(semaine des langues)**
- **Mercredi 19 mai 2027**

Pour revoir les webinaires enregistrés, c'est ici :

https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/spip.php?rubrique1393